



Fiche complémentaire à la déclaration d'un accueil sans hébergement

Cerfa
N° 12765*01

Annexe C.II

Arrêté du 22 septembre 2006
relatif à la déclaration préalable aux accueils de mineurs
prévus à l'article R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles

Cadre réservé à l'administration

Date de dépôt de la déclaration : ____/____/____ N° d'enregistrement de l'accueil :
N° d'organisateur :
Période : N° d'enregistrement du local :

Mineurs accueillis

Total = Moins de 6 ans = 6 à 11 ans = 12 à 17 ans =

Période

..... (préciser la seule période concernée : mercredi ou samedi ou ... ou Toussaint ou Noël ou hiver ou ...)
du au ☐ Matin ☐ Après-midi
Repas inclus : ☐ Oui ☐ Non

Déclarant

M^{me} ☐ M^{lle} ☐ M ☐ Fonction :
Nom de naissance : Prénom :
Nom d'usage :
Lieu de naissance : Date de naissance : ____/____/____

Je soussigné(e) déclare sur l'honneur :

- la sincérité des renseignements portés sur ce formulaire,
- avoir vérifié avant le début de l'accueil que les personnes appelées, à quelque titre que ce soit, à prendre part à un accueil de mineurs n'ont pas fait l'objet d'une mesure administrative prise en application des articles L. 227-10 et L. 227-11 du code de l'action sociale et des familles,
- avoir pris connaissance du contenu de l'extrait de casier judiciaire (bulletin n° 3) les concernant, sans préjudice des vérifications faites par les collectivités publiques locales (telles que prévues à l'article R. 79 du code de procédure pénale) et de celles réalisées par le représentant de l'Etat dans le département, au titre de l'article L. 133-6 du code de l'action sociale et des familles.

Cachet
(personne morale)

Fait le ____/____/____ à
Signature (précédée de la mention manuscrite "certifié exact")

Personne à joindre sur place en cas d'urgence

Nom : Prénom :
Téléphone : ____ . ____ . ____ . ____ . ____ Portable : ____ . ____ . ____ . ____ . ____ Télécopie : ____ . ____ . ____ . ____ . ____
Adresse électronique :

Les déclarations mensongères sont passibles de sanctions pénales (article 441-6 du code pénal).
Les informations données peuvent faire l'objet d'un traitement informatisé ; les droits d'accès et le droit de rectification doivent être effectués auprès de la direction départementale de la jeunesse et des sports du lieu de déclaration.

Equipe

[illegible]

⁽¹⁾ qualité : T pour titulaire, S pour stagiaire.